

La Gazette en Yvelines

La gare de Mantes-la-Jolie est prête pour Eole

Dossier page 2

En travaux depuis 2018, le bâtiment voyageur nord de la gare de Mantes-la-Jolie a été inauguré dans sa nouvelle configuration le mardi 4 avril dernier, bien que les trains de la ligne E du RER n'arrivent pas avant... 2026.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE Polémique nationale après l'interpellation musclée d'un lycéen

Faits divers page 14



MANTES-LA-VILLE L'assemblée participative met l'éducation à l'honneur

Actu page 4

LES MUREAUX

Un mur du harcèlement créé par et pour les jeunes

Page 8

MANTES-LA-JOLIE

Personnel communal : l'hécatombe

Page 10

VALLEE DE SEINE

Un budget principal en hausse pour la communauté urbaine

Page 13

MEULAN-EN-YVELINES

La découverte d'un corps perturbe la ligne J

Page 14

COURSE A PIED

La Foulée d'Aubergenville revient pour sa 37^{ème} édition

Page 16

POISSY

Une exposition au cœur des ateliers d'Ernest Meissonier

Page 18

MAGNANVILLE

Un budget validé malgré les tensions

Actu page 8



POISSY

Les Gilets Bleus, service de proximité de la CCI

Actu page 7



CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les cités éducatives du territoire lancent leurs Olympiades

Actu page 11



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

MANTES-LA-JOLIE

La gare de Mantes-la-Jolie est prête pour Eole

En travaux depuis 2018, le bâtiment voyageur nord de la gare de Mantes-la-Jolie a été inauguré dans sa nouvelle configuration le mardi 4 avril dernier, bien que les trains de la ligne E du RER n'arrivent pas avant... 2026.

MAXIME MOERLAND

Voilà 5 ans que les usagers de la gare de Mantes-la-Jolie ne pouvaient accéder au bâtiment voyageur nord, du côté de la place du 8 mai 1945. 5 années de travaux pour rénover, moderniser et agrandir ce bâtiment historique qui s'est enfin dévoilé le mardi 4 avril, à l'occasion de son inauguration en présence de la Présidente de la Région Valérie Pécresse, du Président du Département Pierre Bédier, du sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jehan-Éric Winckler, ou encore du maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet.

Une inauguration qui, d'abord, avait pour mission de présenter les innovations et les nouveaux équipements apportés au bâtiment. De l'extérieur, on remarque déjà que la façade historique de cette gare vieille de 180 ans (!) a été préservée. Cependant, dans sa structure, tout a changé. Cette station « nouvelle génération » se veut d'abord plus confortable, avec de nouveaux services prisés des voyageurs : des services de billetterie, deux commerces dont un Relay (le second, encore en appel d'offres, ouvrira qu'en 2024), des automates de vente ainsi qu'un espace d'attente et de micro-working. Ces ajouts ont été rendus possibles par l'ajout de deux extensions, à l'est comme à l'ouest, qui permettront d'accéder directement aux quais depuis le parvis après avoir validé son titre de transport.

Ce nouveau bâtiment se veut aussi plus accessible. En plus de nouvelles bandes de guidage et de balises sonores pour les malvoyants, il se dote de guichets accessibles

aux usagers en fauteuil roulants. La dimension écologique a également été primordiale dans la rénovation de l'édifice, désormais mis aux normes « Haute Qualité Environnementale ». On notera le faible impact environnemental du chantier et le choix des matériaux soucieux de l'environnement, un système de récupération d'eau pour alimenter les sanitaires et nettoyer le bâtiment, ainsi que des performances énergétiques permettant au bâtiment de dépasser de 30 % les critères génériques environnementaux pour le même type d'édifice.

« Le travail réalisé ici illustre bien notre métier : moderniser une infrastructure ancienne avec des surprises que ça peut comporter, et moderniser une infrastructure en exploitation avec les difficultés qui vont avec, souligne Pierre Labarthe, directeur des gares d'Île-de-France. Moderniser, c'est rendre la gare accessible aux personnes à mobilité réduite, accroître sa capacité de 6 000 à 10 000 voyageurs par jour, et prendre en compte les enjeux environnementaux dans la conception du bâtiment ». Sur les 10 gares exploitées aujourd'hui qui serviront d'arrêt au RER E, 7 ont d'ores et déjà été rénovées.

Cette seconde jeunesse, d'un coût total de 15,9 millions d'euros, va permettre à la gare d'accueillir la tant attendue extension du RER E. Mais alors que celle-ci était d'abord attendue pour 2024, voilà qu'il faudra finalement patienter jusqu'à fin 2026 pour voir débarquer ces nouveaux trains à Mantes-la-Jolie. « Ce décalage est lié à différents sujets : d'abord la



Cette seconde jeunesse, d'un coût total de 15,9 millions d'euros, va permettre à la gare d'accueillir la tant attendue extension du RER E. « C'est le symbole d'un nouveau commencement en matière d'aménagement du territoire, s'est satisfait le président du Département des Yvelines, Pierre Bédier (LR).

crise sanitaire, qui nous a retardé d'à peu près 9 à 10 mois, et puis derrière on a eu un certain nombre d'autres difficultés, justifie Xavier Gruz, directeur du projet Eole. Mais aujourd'hui, deux ans sur l'ensemble des travaux d'Île-de-France, on n'est pas du tout le chantier le plus en retard, bien au contraire. Quand on regarde les délais du Grand Paris, ce sont des décalages encore plus importants. On a deux grosses années de travaux en 2025 et 2026, on est focalisé dessus pour délivrer le service voyageur dans les meilleures conditions ».

L'arrivée d'Eole, bien que plus tardive que prévue, permettra au territoire et ses habitants de bénéficier d'un confort et d'un gain de temps indéniable. Outre les 55 kilomètres de voies neuves ou rénovées, la vallée de Seine sera traversée par les RER E « nouvelle génération » pouvant circuler jusqu'à 80 km/h. Ainsi, depuis Mantes-la-Jolie, on mettra 40 minutes pour rejoindre La Défense, contre 52 minutes aujourd'hui. Sans parler du renforcement de la desserte : pour 2 Transiliens en heure creuse aujourd'hui, on aura 4 RER demain. Même chose en heure de pointe avec 6 RER contre les 3 Transiliens actuels.

« C'est le symbole d'un nouveau commencement en matière d'amé-

agement du territoire, s'est satisfait Pierre Bédier. En réalité, nous inaugurons bien plus qu'une gare. C'est pour moi la satisfaction d'un combat commencé il y a 31 ans. Cette infrastructure est un outil de développement du territoire le plus abimé de l'ouest parisien : le Mantois, c'est moins de 10 % de la population des Yvelines mais 25 % des personnes au RSA. [...] Le RSA c'est un indicateur de pauvreté, mais aussi un indicateur d'inadaptation à la société. C'est donc la démonstration par ces chiffres que ce territoire doit être prioritaire pour l'État, la Région, le Département, et que cette priorité nous conduit à le redévelopper ».

Cela tombe bien, la Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse était présente pour affirmer son soutien, et sa volonté de faire de Mantes-la-Jolie un « nouveau pôle de centralité ». « L'idée, c'est qu'on puisse travailler près de chez soi, qu'on puisse se déplacer moins, qu'on ait la même qualité de service, le même accès à l'éducation, le même accès à la santé à Mantes qu'à Paris. Nous sommes à la fois la région la plus riche de France, mais aussi celle qui a le plus haut taux de pauvreté derrière les Hauts-de-France. Nous sommes aussi la région qui a la deuxième dynamique démographique après les Hauts-de-France. Ça veut dire qu'il y a une jeunesse en Vallée de Seine à qui il va falloir de

l'emploi. Il y a aussi une désindustrialisation qui a frappé ce territoire, et qui nécessite un deuxième souffle économique, c'est la notion de ré-industrialisation. Derrière Eole, il y a tout le projet de développement de la Vallée de la Seine ».

Toutes ces belles promesses laissent présager de nouvelles solutions enthousiasmantes pour les Mantaises et Mantais. Mais en attendant, ces nouveaux trains sont loin de pointer le bout de leur nez. Un constat quelque peu alarmant, tandis que le coût total du prolongement ouest du RER E atteint les 5,4 milliards d'euros après les surcoûts, ce qui en fait le plus gros projet de transport d'Île-de-France. Selon Valérie Pécresse, c'est du côté de l'État qu'il faut chercher un coupable. « Nous avons trouvé les moyens d'investir pour construire Eole, mais l'État n'est pas au rendez-vous des financements, grince-t-elle. Nous allons nous retrouver à ouvrir une ligne sans avoir l'argent pour faire fonctionner les trains. C'est ballot ! À ce stade, nous n'avons pas l'argent pour ouvrir la ligne. La révolution des transports passe aussi par la stabilisation des recettes d'Île-de-France Mobilités. Le ministre des transports doit nous entendre : il nous faut une nouvelle recette fiscale ». Rendez-vous, on l'espère, en 2026. ■



La Présidente de la Région Île-de-France Valérie Pécresse était présente pour affirmer son soutien, et sa volonté de faire de Mantes-la-Jolie un « nouveau pôle de centralité ».



—
Imaginer
Mutualiser
Construire
—



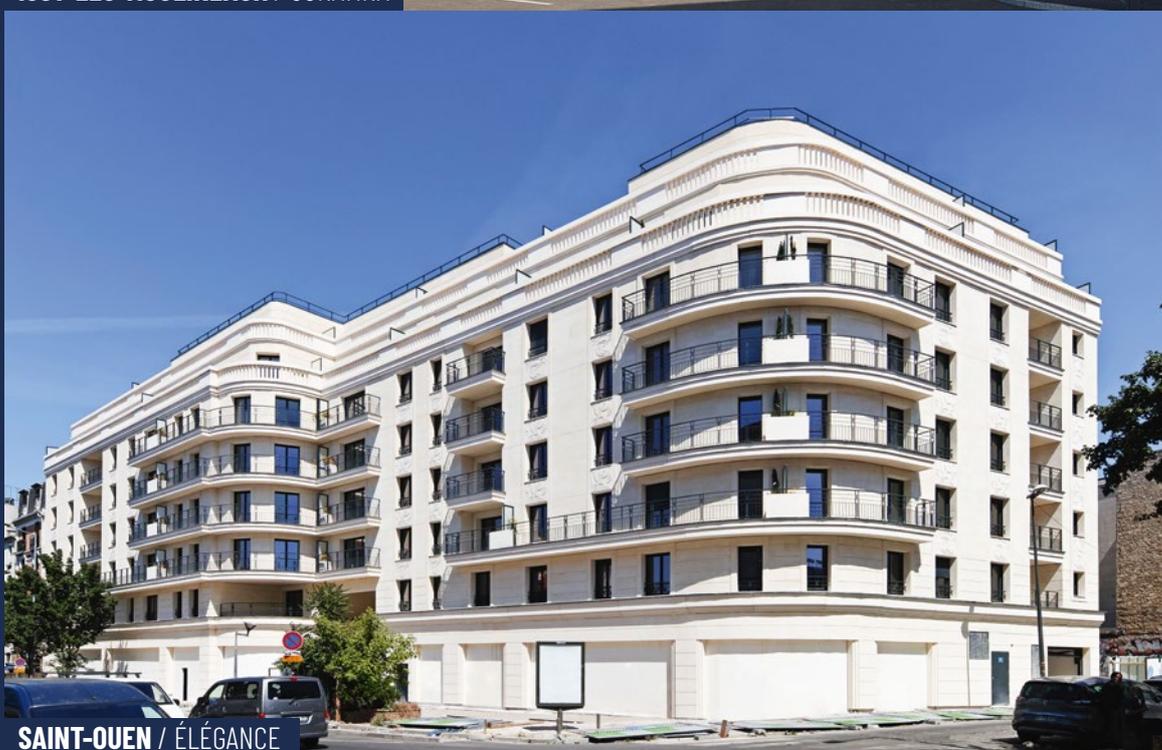
Plus durables, plus qualitatifs,
plus économes en énergies, les
projets réalisés par DG GROUP
répondent aux nouvelles attentes
fondamentales de la société



CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine



ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA



SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin

contact@dgroup.fr

01 60 21 13 22

dgroup.fr

Bâtir en toute sérénité

Promoteur et constructeur

MANTES-LA-VILLE

L'assemblée participative met l'éducation à l'honneur

Après de multiples réunions publiques, Benjamin Lucas, le député de la 8^{ème} circonscription des Yvelines, organisait une assemblée participative sur le thème de l'éducation. Dans la salle Jacques Brel, presque une centaine de personnes a répondu présent afin de fournir à l'élu des propositions afin de faire vibrer le mot égalité dans tous les établissements scolaires.

AURELIEN BAYARD

« Une initiative démocratique inédite » lâche d'emblée Benjamin Lucas dans le discours d'introduction. Le 4 avril, dans la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville, le député de la 8^{ème} circonscription se lançait dans un concept qu'il n'avait pas encore pratiqué : l'assemblée participative. Réunis autour du sujet de l'éducation – un thème qui tient particulièrement à cœur à l'élu – presque une centaine de citoyennes et citoyens sont devenus le temps d'une soirée des députés, devant donc dresser leurs propres constats et propositions. « Depuis plusieurs semaines, nous entendons les mots de surdité politique et 49-3, je voulais remettre la démocratie au centre du débat » explique le Mantois d'adoption. Il n'avait qu'une seule crainte : qu'il y ait peu de monde et des habitués des réunions publiques. « J'aperçois des

gens qui viennent des quatre coins de la circonscription et surtout des nouvelles têtes » constate-t-il avec entrain.

« Alors qu'elle est au cœur de la promesse républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité, l'école, comme l'intégralité de nos services publics, a été maltraitée et les inégalités perdurent », clame l'élu de la République, « il nous appartient de la protéger et de la transformer afin qu'elle réponde au mieux aux objectifs de réussite éducative pour toutes et tous. » Cette problématique étant vaste, les équipes de l'ancien secrétaire général de Génération.s ont décidé de la scinder en 3 ateliers, dans le but de mieux structurer les éventuelles propositions : un portant sur les moyens, un second sur la structure de l'école et enfin le dernier sur l'alliance éducative,

respectivement animés par les binômes Guillaume Quévarec et Richard Dubsky, Amitis Messdaghi et Denis Bouré, Nathalie Coste et Hamza Sakhat.

Rétablir la promesse républicaine de liberté, égalité, fraternité

Une fois les « assemblées » mises en place, les remarques fusent. Celles habituelles, « il faut arrêter les suppressions de postes », « c'est un métier passion mais les concours sont de plus en plus désertés », « dans la maternelle de ma fille, une des classes va être fermée et je me questionne beaucoup sur la qualité de l'instruction qui va suivre », « certains établissements sont très vétustes », « quid des conditions de travail des AESH ? ». D'autres plus profondes, « l'école transmet un savoir parfois complexe pour des parents qui n'y sont pas forcément allés », « pourquoi supprime-t-on les subventions de l'école publique au profit de celle privée ? » « Rendons la piscine obligatoire ».

Après une bonne heure de brainstorming, la restitution arrive. Tous s'accordent sur les mêmes points, la jeunesse doit avoir la même éducation de qualité, dans des condi-



Benjamin Lucas a laissé des citoyennes et citoyens « prendre sa place » de député afin qu'ils trouvent des solutions sur l'Éducation

tions correctes, et matérialisent de véritables solutions. Par exemple, une dotation universelle pour les élèves afin d'éviter qu'ils ne soient dépendant de la situation financière de leurs parents, la réalisation d'une enquête parlementaire sur la réalité de l'emploi chez les enseignants ou bien porter des initiatives locales au niveau national afin d'assurer une véritable égalité.

Après ce diagnostic Benjamin Lucas tempère tout de même : « Je n'ai pas les compétences d'une Mai-

rie, du Département ou de la Région (respectivement gestionnaire des écoles, collèges, lycées, ndlr) mais je compte utiliser mon temps de parole pour des propositions qui sont dans mon champ d'actions comme le droit aux vacances. » Le député promet ensuite d'envoyer un rapport détaillé dans les prochains jours afin de consigner tout ce qui a été dit durant cette assemblée participative. Et devant l'engouement provoqué, il promet de recommencer l'exercice, « peut-être sur le transport ou la Santé. » ■

EN BREF

ACHERES

Avis favorable pour la construction du pont d'Achères

Le commissaire enquêteur vient de livrer un avis favorable pour l'arlésienne du Pont d'Achères. Néanmoins cet avis comporte huit recommandations.

L'Arlésienne de quarante ans toucherait à son terme. Après deux mois de réflexion, le com-

missaire enquêteur vient d'approuver le projet de liaison entre Carrières-sous-Poissy et Achères

avec la construction du Pont d'Achères. Durant cette enquête publique, 350 contributions ont été déposées, majoritairement contre.

Sept recommandations et un avis sur la pollution de l'air

Toutefois, le commissaire pointe sept recommandations et un avis sur la pollution de l'air, les habitats et espèces protégées, la sécurité et le coût du chantier qui pourraient finalement dépasser les 200 millions d'euros.

Sitôt rendu, l'avis a fait fulminer les associations qui ont annoncé le lancement d'une campagne de mobilisation. De son côté, le Conseil départemental se félicite de cette décision et déclare qu'il « formalisera sa réponse aux recommandations du Commissaire enquêteur dans la déclaration de projet qui sera présentée au vote de l'Assemblée départementale avant le début des travaux ». ■

CARRIERES-SOUS-POISSY

La Ville quitte le réseau national d'alerte des finances locales

L'amélioration des résultats budgétaires de la commune lui a permis de sortir du dispositif, après plusieurs années de surveillance de l'Etat.

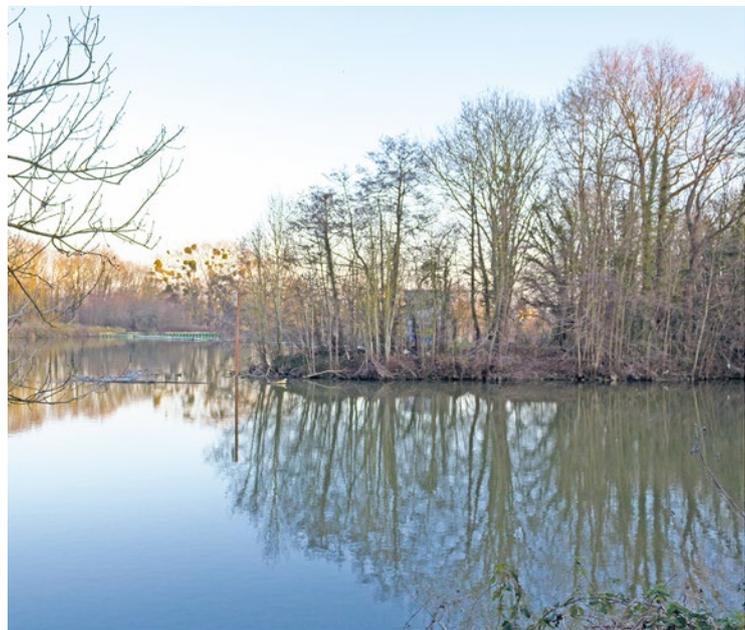
La nouvelle a été annoncée par le maire Eddie Ait lui-même, lors du dernier conseil municipal : la Ville de Carrières-sous-Poissy a quitté le réseau national d'alerte des finances locales. Ce dernier a pour but d'accompagner les communes en difficulté financière, de sensibiliser les exécutifs locaux et de les inciter à mettre en œuvre des mesures de redressement. Mais l'amélioration des résultats budgétaires constatés depuis deux ans ont permis à la Ville de souffler.

« En 2020, année de notre élection, nous avons eu la mauvaise surprise de découvrir que la commune avait été placée en 2019 dans le réseau national d'alerte des finances locales. Un placement décidé suite à la fragilité financière de la collectivité et de son endettement très élevé » a précisé Philippe Barron, adjoint au maire délégué aux finances,

dans un communiqué. Cette sortie du réseau a été possible « grâce aux efforts de gestion que vous avez consentis et que nous vous invitons à poursuivre afin de consolider votre situation financière pour les exercices à venir », a déclaré le maire Eddie Ait à ses élus lors du dernier conseil. ■



Une bonne nouvelle annoncée lors du dernier conseil municipal.



Le projet prévoit notamment la construction d'un pont au-dessus de l'île de la Dérivation afin d'enjamber la Seine.

VALLEE DE SEINE

Rejoignez le conseil de développement

La communauté urbaine GPSEO vous propose de devenir acteur de votre territoire en rejoignant son conseil de développement.

Envie d'apporter votre pierre à l'édifice et de mettre en œuvre le « *Projet de territoire* » de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise ? Elle recrute en effet des bénévoles pour rejoindre son conseil de développement, et ainsi constituer un « *think thank* » de la société civile.

Constituer un « *think thank* » de la société civile

Les membres, qu'ils soient actifs ou retraités, personnes qualifiées ou usagers du territoire, viennent de secteurs divers comme l'associatif, la culture, le social, l'environnement, le sport ou la communication.

Si vous souhaitez apporter vos idées pour le territoire, il vous suffit de remplir le formulaire dédié, à retrouver sur le site internet de la communauté urbaine, puis de l'envoyer au « *CoDev* » à l'adresse contact.codev@gpseo.fr. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-VILLE

Le maire organise sa première réunion publique de mi-mandat

Jeudi 6 avril, la salle associative Maupomet accueillait la première réunion publique de mi-mandat du maire Samy Damergy. L'occasion de revenir sur les premières années de la nouvelle mandature en abordant les sujets qui préoccupent les habitants, à l'échelle de la ville et du quartier. Un échange portant sur des problématiques comme les impôts, les écoles ou la voirie. À la sortie du brouhaha, si un enseignement est à retenir, c'est que les requêtes des habitants portent en majorité sur des sujets qui sont du ressort de la communauté urbaine GPSEO. Rendez-vous le 13 avril, en mairie, pour la deuxième réunion concernant le quartier du centre-ville. ■

BUHELAY

Le centre commercial Auchan se met au sport

Des animations gratuites seront proposées avec les associations sportives de la ville les mercredis 19 et 26 avril, ainsi que les samedis 22 et 29 avril.

Avec son événement « *Tous au sport* », le centre commercial Auchan de Mantes-Buchelay s'apprête à organiser plusieurs journées de sensibilisation, de challenges et d'initiation à la pratique sportive. Des ateliers seront proposés en partenariat avec différentes associations sportives locales.

Le mercredi 19, samedi 22 et mercredi 26 avril de 14h à 18h, vous pourrez découvrir et vous initier à différentes disciplines comme le rugby, le patinage artistique, le padel ou le hockey sur glace, tout en rencontrant des sportifs de la ville.

Le samedi 29 avril se déroulera la « *course démente* » : un défi sportif chronométré alternant obstacles et challenge. Rendez-vous de 11h à 18h pour tenter de remporter les nombreux lots à gagner à l'issue de la course. Pour plus de détails et pour vous inscrire, rendez-vous sur mantes.aushopping.com/fr/tous-au-sport. ■

NOTRE ENGAGEMENT

SOTREMA

JE ROULE
100% végétal

CARBURANT AU COLZA DES YVELINES

Nos véhicules pour les collectes des déchets roulent au carburant 100% végétal à base de colza récolté dans les Yvelines.

Suivez-nous sur

POISSY

Avec les référents de quartier, la Ville « renforce le lien avec les habitants »

Depuis 2014, chaque quartier de Poissy est représenté par un habitant en contact direct avec la municipalité. Une manière de faire remonter les problèmes du quotidien et de proposer des aménagements.

■ MAXIME MOERLAND

Mardi 21 mars, hôtel de Ville de Poissy. La salle du conseil municipal se remplit, et pourtant, pas de séance à l'ordre du jour. Autour de la table, on retrouve des habitants des 14 quartiers de la ville : c'est l'heure du bilan annuel des référents de quartier, qui, en 2022, ont traité pas moins de 715 de-

mandes venues des Pisciacaises et Pisciacais.

Ce dispositif, mis en place en 2014 par Karl Olive, édile de l'époque, consiste à mettre en place des binômes dans chacun des quartiers de la Ville, constitués d'un élu et d'un habitant, généralement issu

du milieu associatif ou du commerce local : l'important, c'est qu'il soit connu dans le quartier. « Les référents sont là pour faire remonter les problématiques de leur secteur, souligne Virginie Messmer, coordinatrice des référents de quartier. Elles sont ensuite transmises aux services concernés. L'objectif est d'améliorer le quotidien des habitants et de renforcer le lien entre la municipalité et nos administrés ».

Si les référents de quartier n'ont pas de pouvoir décisionnel, ils sont un relai précieux pour les habitants, qui leur font part de leurs problèmes du quotidien, que cela concerne des dégradations et incivilités, la propreté et l'embellissement des lieux, le stationnement et la circulation, les travaux ou encore la voirie. « Ils sont là comme des experts du territoire, ajoute Virginie Messmer. On veut connaître leur ressenti sur les différents projets, ce sont des personnes qui peuvent nous dire si on a de fausses bonnes idées ». Des réunions sont organisées chaque mois, dans chaque quartier, afin de faire le point sur la vie locale, et de proposer de nouvelles idées pour faire évoluer le dispositif. Dernière en

date : la création d'un groupe Facebook par quartier, afin de partager des idées, des remarques, des soucis rencontrés au quotidien.

Chaque référent est accompagné d'un élu municipal dans sa mission : ces derniers apportent alors des informations additionnelles afin de créer un binôme complémentaire. « En tant qu'élus, on assiste aux réunions, on a les infos nécessaires, ajoute-t-elle. On a également un langage plus politique qui facilite l'intervention du référent ».

Au total, pas moins de 5200 demandes ont été transmises par les habitants à la municipalité grâce aux référents de quartier. Parmi les décisions qui ont pu voir le jour via le dispositif, on retrouve des sens de circulation à sens unique dans certaines rues de la ville, des mises en place de passages piétons, des radars pédagogiques ou encore des déplacements d'aires de jeu à causes des nuisances sonores. « Les référents participent vraiment de façon active, c'est un vrai exemple de démocratie participative, se satisfait Virginie Messmer. S'il n'y a pas de solution à un problème qui est soulevé, on le dit. Mais on apporte toujours une réponse, quelle soit positive ou négative ». ■



Des réunions sont organisées chaque mois, dans chaque quartier, afin de faire le point sur la vie locale, et de proposer de nouvelles idées pour faire évoluer le dispositif.

VILLE DE POISSY

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

La CAF des Yvelines recrute 38 collaborateurs

Pour ses métiers de la « relation Allocataires », la Caisse d'Allocation Familiale recherche 38 nouveaux collaborateurs répartis entre les sites de Versailles et Mantes-la-Jolie.

À vos marques, prêt ? CV ! La CAF des Yvelines lance une campagne de recrutement autour des métiers de la « relation Allocataires ». Elle recherche précisément les métiers suivants : 30 Gestionnaires conseil allocataires (GCA) et 8 Gestionnaires en recouvrement de pensions alimentaires.

Si l'un doit être l'interlocuteur privilégié pour conseiller l'allocataire – quelle que soit sa situation – et lui expliquer les démarches afin de lui faciliter l'accès aux justes droits, l'autre – sous l'égide de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa) – devra venir en aide à la fixation, versement de la pension et de l'allocation de soutien familial ainsi qu'au recouvrement des impayés. Pour retrouver le descriptif complet des postes et postuler, rendez-vous sur le site www.lasecurecrute.fr. ■

■ INDISCRETS

Nouvelle semaine agitée du côté du lycée Jean-Rostand de Mantes-la-Jolie. Après de premiers tirs de mortiers d'artifices qui ont provoqué l'évacuation de l'établissement le lundi 3 mars, rebelote quelques jours plus tard, le mardi 4 et le jeudi 6 avril, dans le courant de la matinée. Tandis que le lycée a été évacué dans la foulée, des jets de bouteilles en verre et de pétards ont ensuite été constatés depuis le parking extérieur, en direction des adultes. « À ce jour, les conditions d'un travail serein ne sont plus réunies pour maintenir l'établissement ouvert », ont déploré les personnels de l'établissement dans un communiqué. Le lycée est effectivement resté fermé pendant la journée du vendredi.

Le proviseur, qui a exprimé sa colère face aux élèves après les événements de jeudi, a « reçu en réponse beaucoup de rires », à en croire une lettre adressée à l'ensemble des élèves. Le responsable de l'établissement a affirmé qu'il faisait état « de la plus grande fermeté avec les élèves responsables de ces actes, qu'ils en soient les auteurs directs ou complices ». Cela n'a pourtant pas empêché la tenue des journées portes ouvertes du lycée comme prévu, le samedi 8 avril. ■

Autre lycée, autre polémique dans la Vallée de Seine. Des élèves du lycée Condorcet de Limay auraient réclamé le droit de porter l'abaya et la djellaba à l'école, à en croire les informations de 78actu. Une pétition aurait circulé en ce sens et recueilli plus de 200 signatures. Une délégation a également été reçue par la direction de l'établissement pour faire entendre ses revendications : pour les élèves signataires, ce sont des vêtements culturels, mais pas religieux.

Un avis qui n'est pas partagé par le ministre de l'éducation nationale Pape N'Diaye, qui considérerait les « abayas, gamis et bandanas » comme des « signes religieux par destination » dans un entretien accordé au Monde en octobre 2022. ■

La mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit en vallée de Seine. Après une douzième manifestation devant la collégiale le samedi 8 avril et un départ en bus vers la manifestation parisienne le jeudi 13, l'intersyndicale de Mantes appelle à un « rassemblement festif et offensif » le vendredi 14 avril, jour où le Conseil constitutionnel doit rendre sa décision concernant le projet de réforme.

C'est à 19h sur l'esplanade Gabrielle d'Estrées, à l'entrée de la passerelle, que sera lancée une soirée festive avec barbecue, atelier banderoles et assemblée participative. Avant le traditionnel rendez-vous du samedi matin devant la collégiale, pour la 13^{ème} semaine de suite. ■



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2023 - Photo non contractuelle - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Créteil 343 262 622.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR



Le vrai prix des bonnes choses

POISSY

Les Gilets Bleus, service de proximité de la CCI

Les élus de la Chambre de commerce et de l'industrie Versailles-Yvelines lançaient leur opération « Gilets Bleus ». Le but : partir à la rencontre des commerçants des centres-villes afin d'échanger avec eux et remonter leurs besoins réels. Première étape le 4 avril à Poissy.

■ AURELIEN BAYARD

La référence est à peine cachée. « L'idée des Gilets Bleus date d'il y a 3 ans, c'était un des thèmes majeurs de ma campagne, la proximité avec les commerçants de notre territoire car beaucoup m'ont dit « on ne vous voit que lors des élections » » avoue Guillaume Cairou, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie Versailles-Yvelines. Alors, en cette journée du 4 avril, des élus de l'instance publique de l'État sont allés tâter le pouls des commerces de proximité de Poissy. Première escale devant un primeur faisant face à « 18000 euros

d'achats en plus, soit 50 % de hausse » qu'il ne peut évidemment pas répercuter totalement sur ses clients. Même son de cloche devant un boucher : « J'ai pris une claque pendant le COVID et je n'ai toujours pas récupéré mon chiffre d'affaires d'auparavant. Et pour ce week-end de Pâques, j'ai 1/3 d'agneaux de commande en moins. » Plus loin, un poissonnier puis un fleuriste continuent d'abonder en leurs sens. « Si je peux arrêter d'acheter du poisson mais je ne peux pas arrêter de payer ma facture d'électricité » plaisante l'un tandis que l'autre déplore de voir un de ses bouquets passer de 26 euros à 31,50 euros à cause de l'augmentation des coûts de l'énergie.

Face à ces discours, le président de la CCI Versailles-Yvelines ne désire qu'une chose : les aider. « Il faut écouter ces

commerçants qui sont en difficultés mais nous sentons un climat résilient » ajoutait-il. En dehors des problèmes économiques, ils partagent un autre point commun : un métier chronophage, une problématique que doivent aussi résoudre les Gilets Bleus. « Comme ces chefs d'entreprises n'ont pas le temps d'aller à Versailles, sur les 4 prochaines années, toutes les semaines ou les deux semaines, nous nous déplacerons dans des bourgs ou centres-bourgs pour faire remonter les problèmes » explique le Mantais d'origine.

Par ailleurs, cela pouvait être étonnant de voir une CCI aller à la rencontre de ce type de sociétés alors que l'imaginaire collectif se la représente plus au chevet des entreprises du secteur tertiaire. « L'économie tient dans nos territoires grâce à la diversité de nos nombreux commerçants. Comme son nom l'indique, la Chambre de commerce et de l'industrie doit privilégier les commerces ET les industries. Tout le tissu économique est extrêmement lié », analyse Guillaume Cairou, « par ailleurs, de plus en plus nous voyons des petites industries qui ont une double casquette CCI-Chambre des artisans voire triple avec la chambre d'agriculture. »

Première réponse pour répondre aux difficultés économiques actuelles,

un prospectus rappelant les aides aux entreprises déjà existantes. Par exemple, le dispositif de l'amortisseur d'électricité, les aides à l'embauche de 6000 euros pour des apprentis ou des jeunes de moins de 30 ans en contrat de professionnalisation mais aussi de participer à la transformation numérique avec un diagnostic individuel gratuit accompagné d'un plan d'action. « Un tournant à ne pas rater » clame Daniel Billon, le gérant de Veleos, vendeur et réparateur de vélos, « Même si ton produit est moyen, avec une bonne com' cela prend. »

Mais l'organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises devra plancher sur des problématiques plus profondes comme la reprise de ces échoppes avec des métiers aux allures pénibles. « Un problème qui touche de nombreux commerces dans les territoires ruraux, grande composante de notre commune yvelinoise » détaille le dirigeant fondateur de la société Didaxis. De plus, il estime que 90 % des actifs devront se reconvertir d'ici 2030 ou au moins profondément transformer leur profession afin de faire face aux multiples changements. Autre point : trouver des solutions tournées vers l'économie des territoires afin de privilégier l'emploi local pour un secteur toujours considéré en désindustrialisation. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Budget implicatif 2023 : à vos idées !

La Ville lance son deuxième budget implicatif, prévoyant une enveloppe de 100 000 euros pour réaliser les projets proposés par les habitants.

Jusqu'au 12 mai, les Muriatins sont invités à partager leurs idées pour la Ville à travers la deuxième édition du budget implicatif. Voirie, environnement, accessibilité... Les projets proposés peuvent concerner différentes thématiques mais doivent relever de la compétence de la Ville, concerner l'intérêt général, représenter une dépense d'investissement (sans générer de dépenses de fonctionnement trop importantes), et être inférieurs à l'enveloppe de 100 000 euros allouée.

Le dépôt des projets se fait via une plateforme en ligne disponible sur le site de la Mairie, ou par un formulaire papier à déposer à l'hôtel de ville ou au Pôle Molière. « Dans un deuxième temps, après une analyse technique des projets, les habitants pourront voter pour choisir les projets qui seront retenus », ajoute la municipalité. ■



« L'idée des Gilets Bleus date d'il y a 3 ans, c'était un des thèmes majeurs de ma campagne » avoue Guillaume Cairou, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie Versailles-Yvelines.

LAGAZETTE YVELINES

■ EN BREF

YVELINES

Sécheresse : le centre du département placé en alerte renforcée

Le Préfet des Yvelines « demande à nouveau à l'ensemble des usagers d'adapter leurs pratiques pour un usage parcimonieux de l'eau ». Le reste du département reste en situation de vigilance.

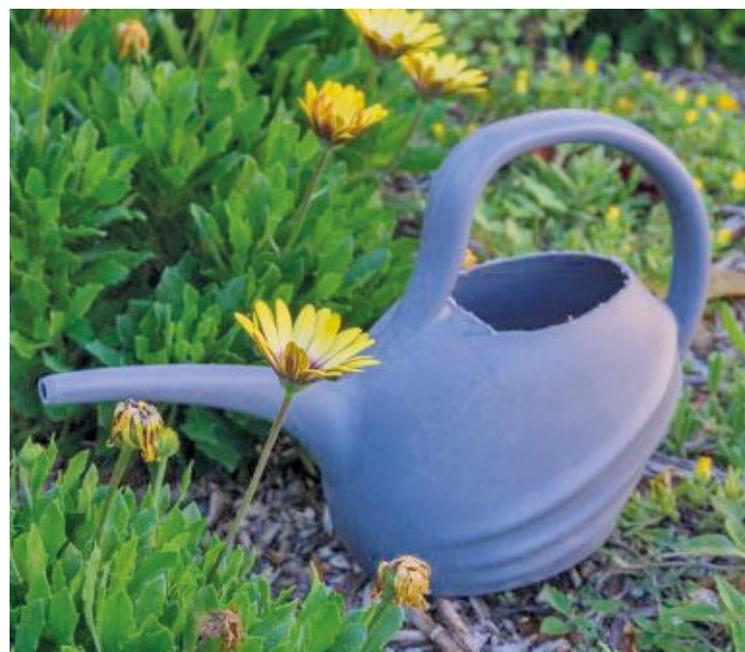
Les giboulées de mars n'auront pas aidé. Malgré le retour de la pluie

ces dernières semaines, la préfecture des Yvelines a pris la déci-

sion de placer la zone centre du département en situation d'alerte renforcée, en ce qui concerne les usages de l'eau.

Cette décision concerne notamment les communes d'Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Breuil-Bois-Robert, La Falaise, Favrieux, Nezel, Flacourt, ou encore Le Tertre-Saint-Denis. Il est désormais interdit d'arroser sa pelouse et ses massifs fleuris, d'arroser ses jardins potagers entre 9h et 20h, ou encore de laver son véhicule chez soi (hormis les exploitants agricoles).

« Le respect de toutes ces mesures est essentiel pour économiser l'eau et garantir les usages prioritaires que sont la santé et la salubrité publique, la sécurité civile, l'alimentation en eau potable et pourra faire l'objet de contrôles dans le cadre de la mission inter-service des polices de l'environnement », précise la préfecture dans un communiqué. ■



Il est désormais interdit d'arroser sa pelouse et ses massifs fleuris.

ILLUSTRATION / LAGAZETTE YVELINES

VILLENES-SUR-SEINE

Des permanences pour apprendre à manier le numérique

La municipalité accueillera, avec l'aide de bénévoles, tous les Villennois souhaitant se faire accompagner dans leurs démarches numériques à la bibliothèque Émile-Zola, les 22 avril et 3 juin.

Les démarches administratives en ligne vous rebutent ? La municipalité de Villennes-sur-Seine met en place un service d'accompagnement sous forme de permanences, à la bibliothèque Émile Zola. Des bénévoles vous accueilleront en dehors des horaires d'ouverture au public pour vous aider à remplir votre déclaration d'impôt, vous apprendre à effectuer les recherches du quotidien, bref, vous apprendre à acquérir l'autonomie nécessaire pour vous approprier durablement l'usage du numérique.

« La fracture numérique est toujours une réalité en France, souligne Alain Adiceom, Adjoint au maire délégué au Numérique dans un communiqué. De nombreuses démarches sont simplifiées en ligne et cette facilitation n'est malheureusement pas encore à la portée de tous.

La période des déclarations d'impôts nous a semblé être le bon moment pour mettre en place ce dispositif d'accompagnement ».

Les deux premières permanences auront lieu les samedis 22 avril et 3 juin, de 14h à 16h. Il est recommandé de s'inscrire au préalable en téléphonant au 01 39 08 25 40. ■



Des bénévoles vous accueilleront en dehors des horaires d'ouverture au public.

VILLE DE VILLENES-SUR-SEINE

MAGNANVILLE

Un budget validé malgré les tensions

Après un débat d'orientation budgétaire houleux, le Conseil municipal de Magnanville se réunissait le 3 avril afin de valider les points évoqués durant celui-ci. Les tensions étaient encore palpables mais l'équipe en place a validé le budget pour cette année.

■ AURELIEN BAYARD

Le 6 mars, l'édile Michel Lebouc (DVG) déplorait un débat d'orientation budgétaire à l'atmosphère délétère dont « certains membres de l'opposition mettent plus d'énergie à m'attaquer qu'à faire des propositions concrètes, constructives pour l'ensemble des Magnanvillois », par exemple avec la demande de Dylan Guelton, membre de l'opposition, du livre comptable 2022. Ce même membre qui a exaspéré le maire lorsqu'il a précisé que ce conseil municipal serait retransmis via un smartphone.

Avant de commencer, le maire a remercié le Directeur Général des Services Grégory Martin dont c'était le premier budget primitif à construire. Les trois axes majeurs étaient les suivants : conserver une capacité d'auto-financement positive, continuer à construire de nouvelles infrastructures ainsi

que soutenir la population via les acteurs communaux.

La première adjointe Françoise Gonichon a tenu à rappeler qu'il a fallu prendre en compte la crise énergétique et « le manque structurel de Magnanville pour les recettes extérieures ». Le budget proposé est donc de 7,3 millions d'euros en fonctionnement avec des investissements à hauteur de 4,2 millions. Par ailleurs, la commune dispose d'un excédent global de 3,3 millions d'euros.

Comme bon nombre de communes, l'équipe municipale a décidé de ne pas toucher au taux d'imposition, « une volonté afin de ne pas écraser les habitants après la hausse des taux des bases étatiques de 7 % ». Dylan Guelton objecte : « Si vous voulez vraiment aider vos concitoyens, il serait intéressant de baisser

la part communale de la taxe foncière. » Ce à quoi Michel Lebouc rétorque : « D'un côté vous nous dites que nous allons droit vers la faillite et en même temps vous voulez baisser les impôts. Or je ne connais aucune commune qui fait cela. »

Les deux principaux investissements sont la rénovation thermique de l'école des Cytises qui devrait être intégrée dans le fonds vert du Gouvernement, un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires dotés de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, et la construction d'un nouveau gymnase. C'est ce dernier point qui a concentré toutes les tensions.

« Avoir deux équipements sportifs dernier cri »

L'élue de l'opposition Claire Desmoulin faisait la remarque suivante : « L'investissement de 3,8 millions nécessaire (pour un projet global HT de 6,8 millions, ndr) – comprenant 550 000 euros de recette réelle, retirerait 3,2 millions aux finances de la commune ce qui fait qu'il resterait 100 000 euros dans nos caisses. Est-ce raisonnable ? » À laquelle Alexandre Chambord



Les deux principaux investissements sont la rénovation thermique de l'école des Cytises et la construction d'un nouveau gymnase.

ajoute : « Entre les 311 000 euros de dépenses obligatoires de GPSEO et les 350 000 euros pour l'entretien du patrimoine, notre capacité d'auto-financement est déficitaire ce qui nous oblige à puiser dans le fonds de roulement. Avec un futur emprunt pour ce gymnase à hauteur de 300 000 euros, qu'advient-il de la commune ? »

Après une passe d'arme avec celui-ci, Michel Lebouc finit par répondre : « C'est un choix politique, je le concède. À l'heure actuelle nous devons encore construire le plan de financement afin de voir à quel taux nous allons emprunter, toutes les subventions publiques et privées que nous pourrions obtenir. Mais nous en sommes capables sinon nous nous ferions attraper par les finances

publiques. Et ce sera un deuxième outil sportif dernier cri avec le gymnase Marie-Amélie Le Fur qui nous a coûté zéro. »

Enfin, après avoir voté une hausse de subventions pour les associations – tout en précisant que la location des salles devra se faire dorénavant en utilisant le plus possible sa trésorerie – ainsi que l'augmentation du budget du CCAS à hauteur de 18 000 euros, le budget finit par être validé. Le prochain gros chantier qui attend le DGS sera celui du prix du repas des cantines. Actuellement, il est parfois facturé moins cher que le prix de revient pour la mairie et Grégory Martin devra peut-être revoir un nouveau quotient social pour palier cela. ■

LES MUREAUX

Un mur du harcèlement créé par et pour les jeunes

Touché par des cas de harcèlement scolaire, le lycée Jacques Vaucanson des Mureaux a pris le sujet à bras le corps en faisant travailler les classes affectées sur ce sujet. Démarré en septembre, ce projet a vu l'inauguration d'un « Mur du harcèlement » le 5 avril, dont une des affiches présentes a été primée par l'académie de Versailles.

■ AURELIEN BAYARD

Le 5 avril, pour l'inauguration de son « Mur du Harcèlement », le lycée Jacques Vaucanson des

Mureaux a tout de suite démontré tout le sérieux qu'il avait mis dans cette réalisation. Tout d'abord, les

élèves de la formation BAC Pro des métiers de l'accueil étaient en charge d'amener les invités à bon port, le tout dans un dress code parfaitement soigné. Ensuite, une fois sur place, le ton est directement donné grâce à une scénette reprenant un cas de harcèlement, avec en toile de fond une musique aux paroles et aux sonorités graves.

Tout y est : insultes, utilisation des smartphones et bousculades sur une écolière qui n'avait rien demandé. Les bourreaux portent des masques, non pas pour empêcher toute identification mais pour symboliser le fait que chacun peut le devenir. En effet, si tous les jeunes connaissent le mot « harcèlement », peu savent vraiment le caractériser, ne voyant dans leurs brimades qu'un simple jeu. Malgré ce spectacle insoutenable, aucun œil ne se détourne. Des sauveurs finissent par débarquer et après une chorégraphie ressemblant à une médiation, l'intégralité des acteurs et actrices finissent par s'enlacer.

Une mise en scène qui a émue Christine Gallois, la proviseure adjointe du lycée depuis 2021.

Avant la dernière rentrée scolaire, elle n'avait jamais été confronté à des cas de harcèlement, « puis cela a commencé avec un, puis deux, et enfin un troisième. Il a fallu agir car le bien-être de nos élèves est important ». « C'est une prison dont il est difficile de sortir et certains préfèrent quitter leur établissement afin d'échapper à cet enfer. » ajoute Patrice Leroy, le proviseur. Alors, pour que chaque lycéen soit moteur du changement, ce mur affichera leurs propres réalisations.

Des jeunes pour parler aux jeunes

« Elles ont été produites durant mon cour. Ils ont écrit des récits autobiographiques en rapport avec cette thématique afin de résoudre la situation qui a eu lieu et ressentir ce que la victime a pu vivre » raconte Karine Masseret Bergeron, professeur en histoire-géographie. Une émulation qui a même poussé certains élèves à devenir ambassadeur de ce projet dans l'établissement. Si Christopher voulait « aider les plus jeunes », Demba et Salif ont vu « des cas se dérouler devant leurs yeux » et désiraient agir. Par ail-

leurs, ils ont pu s'appuyer sur la visite du rappeur Franglish pour mieux comprendre les conséquences de leurs actes. « Les propos d'une personne connue sonnent beaucoup plus fort et aident les jeunes à ouvrir les yeux » constate Karine Masseret Bergeron.

7 mois plus tard, le mur est enfin fini et a pu dévoiler toutes les compositions. Entre les textes et les photos se trouvent également des affiches de la plus haute importance. Cinq d'entre elles ont servi de base pour celle qui a été présentée au concours pHARE – du nom du programme mis en place dans les établissements scolaires afin d'éviter le harcèlement grâce à la détection des signaux faibles – et primée par l'académie de Versailles. Ce mur d'environ cinq mètres et créé par trois classes du lycée reflète parfaitement les mots de François Garay, maire DVG des Mureaux : « Nous appartenons tous à la grande chaîne des humains et lorsque nous nous tenons la main, cela amène respect, égalité. Une énergie positive se transmet également et c'est ainsi nous vaincrons celle sombre du harcèlement. » ■



5 affiches ont servi de base pour celle qui a été primée lors du concours pHARE de l'académie de Versailles

CONTRE L'INFLATION, ON BLOQUE.



Du 2 avril au 30 juin, les prix de près d'un millier de produits Eco+ sont bloqués, pour que tous les indispensables du quotidien restent accessibles. ⁽¹⁾

Et en plus, partout où il y a un magasin E.Leclerc, toute l'année, les prix de milliers de produits de marques nationales sont comparés avec ceux des concurrents. **Vérifiez qui est le moins cher près de chez vous sur l'appli Mon E.Leclerc.**

MANTES-LA-JOLIE

Personnel communal : l'hécatombe

Des cadres en arrêt maladie, des services indispensables mis à l'arrêt : une grande partie du personnel communal souffre de la gestion de l'équipe Cognet. Et ça ne fait que commencer.

■ SALONIC BRAMUDA

Une pétaudière avec un grand B ! Au fil des semaines, l'administration communale se délite, au point de donner des signes très inquiétants de dysfonctionnement qui impactent déjà la vie des mantais. Pour une foulditude de raisons.

Comme le dit l'adage « *le poisson pourrit par la tête* ». Avec une directrice générale des services en provenance d'une ville voisine plus de deux fois plus petite que Mantes-la-Jolie qui est de surcroît sous-préfecture, l'administration est sous-dirigée. Quelles que soient les insuffisances possibles de cette fonctionnaire, cela n'explique pas tout et il est facile d'accabler une seule responsable. Le climat en interne ne lui permet pas d'avoir les coudées franches. Avec un directeur de cabinet qui se prend pour le maire et une première adjointe qui joue les DRH, comment dis-

poser de la moindre autorité sur ses troupes ?

Ces dysfonctionnements que nous avons déjà évoqués dans ces colonnes continuent de s'accroître au fil du temps. Ils s'aggravent même.

La persistance des tags qui nous dénoncions relève de la responsabilité du maire et de ses proches qui n'ont pas mesuré les conséquences de mesures prises pour régler des comptes.

Les services opérationnels du centre technique municipal (CTM) ont été démembrés. La brigade anti-graffitis en faisait partie. Avec les conséquences en matière de propreté qu'on peut constater au quotidien, y compris dans le centre-ville. Si Raphaël Cognet ne veille pas sur la pro-

preté du centre-ville où se trouve le noyau dur de son électorat, de quel quartier s'occupera-t-il ? Certainement pas du Val-Fourré où sa côte de popularité n'a jamais été au zénith.

Agents électoraux plus qu'agents communaux

Ces difficultés au quotidien dans lesquelles se trouve plongée la ville sont la suite logique d'une suite de renvois d'ascenseurs. Untel m'est proche, je le nomme à un poste suffisamment important pour qu'il puisse percevoir un traitement à la hauteur de ses espoirs.

Ces personnes sont plus des agents électoraux que des agents municipaux. Ils ont hérité de postes de direction et de sous-direction qui désorganisent complètement le fonctionnement de la mairie et écœurent les meilleures volontés parmi le personnel communal. Il met à mal la motivation et le moral des agents.

Et pas seulement ceux des catégories C ou B mais aussi nombre de catégories A comme la directrice des ressources humaines, la directrice juridique ou encore la



Avec une directrice générale des services en provenance d'une ville voisine plus de deux fois plus petite que Mantes-la-Jolie qui est de surcroît sous-préfecture, l'administration est sous-dirigée.

directrice du foncier et de la réglementation. Nous n'irons pas plus loin dans la description de leurs situations par respect pour ces personnes qui ont déjà suffisamment à endurer.

Pas plus que nous nous appesantirons sur le destin d'un responsable de la police municipale, lequel est mis à l'écart à cause de divergences avec des subordonnées.

Puisqu'il est question de la police municipale, où en est le fameux audit diligenté par Raphaël Cognet à son retour en mairie sur cette police municipale ? Si on en croit plusieurs sources bien informées, cet audit n'aurait rien révélé de fâcheux, ni pour le service, ni pour ceux qui en avaient la charge, que ce soit le plan administratif ou politique.

Qu'a donc-t-il pu imaginer ? Que pendant cinq mois, cette police municipale était devenue une sorte de milice Wagner à la sauce mantaise ? Un service de renseignement destiné à informer l'équipe majoritaire en place pendant son absence ?

Seule bonne nouvelle dans cet océan de contrariétés, le sort réservé au chouchou du maire l'excellentissime Nagi Chentouf, preuve que tous les employés communaux ne sont pas tous mal traités. Le voilà désormais nommé chargé de mission auprès de la DGS « *coordonnateur des activités et espaces publics* ». Avec toujours comme domicile de fonction un appartement sur les bords de Seine, modeste logis de presque 100 m² disposant d'une vaste terrasse et de deux salles de bain. Cognet lui devait bien ça ! ■

MANTES-LA-JOLIE

Edwige Hervieux entre Renaissance et Horizons

A six mois des sénatoriales, la première-adjointe tente de jouer sa partition en coulisse pour devenir parlementaire. Battue aux législatives, c'est vers le Sénat qu'elle se tourne. Un positionnement qui risque de semer le trouble dans la majorité municipale.

■ SALONIC BRAMUDA

Entre les deux son cœur balance ! Ou plutôt ses intérêts politiques. Car il n'est pas question ici d'idéal loin s'en faut. Première adjointe d'un maire ex-LR aujourd'hui sans-étiquette qui volera courageu-

sement au secours du prochain parti en tête dans les sondages, Edwige Hervieux se perd dans les turbulences qui agitent actuellement la majorité macroniste à laquelle elle prétend appartenir.

Après un passage chez les LR chez qui elle n'a pas laissé un souvenir impérissable, la voilà qui adhère à LREM devenu depuis Renaissance. Lourdemment battue par Benjamin Lucas, député NUPES aux dernières législatives de juin 2022 sous cette étiquette, on la retrouve faisant l'actualité quelques mois plus tard mais de bien piètre manière. En publiant sur son compte Facebook une illustration commandée au dessinateur du *Courrier des Yvelines*, l'hebdomadaire aux 4000 exemplaires, un dessin abject dans lequel on distingue celui qui pourrait être Raphaël Cognet en tenue de boxeur face à un personnage censé être Pierre Bédier, le visage tuméfié. Avec en arrière-plan deux édifices religieux mantais, la Grande Mosquée et la collégiale Notre-Dame.

De quoi faire s'étrangler et réagir les internautes qui s'offusquent d'un mélange des genres particulièrement malsain de rivalité politique avec les religions en toile de fond. Si bien que l'illustration et les pho-

tos du pot de départ d'un collaborateur de cabinet disparaissent des réseaux sociaux aussi vite qu'elles y étaient apparues.

Cet épisode lamentable qui aurait dû rester confidentiel s'apparente à une énorme erreur. Une erreur qui pourrait bien plomber le semblant de carrière politique qu'Edwige Hervieux tente de mener coûte que coûte.

Après les Républicains et Renaissance, c'est au tour d'Horizons, le parti d'Edouard Philippe d'être courtisé en toute discrétion par l'épouse d'Ahmed Radi. En opportuniste de la politique prête à tout ou presque pour conquérir un poste, Edwige Hervieux fait les yeux doux à une autre composante indispensable à la majorité présidentielle qui compte bien, particulièrement dans les Yvelines, jouer un rôle aux élections sénatoriales de septembre prochain.

Reste à savoir comment la majorité municipale va appréhender ce scrutin pour lequel seuls les grands

électeurs votent, en ayant même l'obligation. Ils sont une petite cinquantaine à appartenir à priori de la majorité municipale.

Pour autant, vont-ils voter comme un seul homme pour une liste Renaissance vraisemblablement conduite par Martin Lévrier, le seul sénateur macroniste sortant ?

Raphaël Cognet va-t-il adhérer d'ici là à Horizons et soutenir une liste dont on dit qu'elle pourrait être menée par Hervé Charnallet le maire d'Orgeval ?

Le meilleur moyen de le savoir est de guetter les girouettes.

Car que retenir d'un maire qui est auprès d'Edouard Philippe un jour puis au soutien de Valérie Pécresse le lendemain et une première adjointe qui a déjà appartenu ou été proche de presque tous les partis de gouvernement ?

Comme l'a si bien dit Edgar Faure : « *Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent* ». ■



Après les Républicains et Renaissance, c'est au tour d'Horizons, le parti d'Edouard Philippe d'être courtisé en toute discrétion par l'épouse d'Ahmed Radi.

MANTES-LA-JOLIE

Voiture de service familiale : Cognet remet ça

Épinglé pour avoir fait acheter à l'été 2021 par la ville une voiture familiale avec laquelle il est parti en vacances en famille, voilà que le maire récidive en faisant acquérir par la commune un véhicule à six places. Pourquoi ? Pour quelle utilisation ?

■ SALONIC BRAMUDA

C'est visiblement une obsession chez lui ! Dans son esprit, la mairie de Mantes-la-Jolie doit mettre à sa disposition une voiture de service qui, potentiellement, lui permet à l'occasion de transporter sa famille composée de son épouse et de ses quatre enfants.

par le groupe Stellantis depuis l'année dernière.

Décidément, l'élu mantais ne retient rien des leçons du passé. Il est même indécrottable sur le sujet. Son obsession pour les voitures familiales mérite un petit retour en arrière.

Raphaël Cognet ne s'en cache même pas. Il stationne l'auto ostensiblement devant la porte latérale de la mairie, à la vue des agents communaux comme des administrés. Cette voiture est une Citroën C 4 Picasso acquise d'occasion par la ville puisque ce modèle n'est plus commercialisé

À l'été 2021, il incite fortement une cadre de la mairie à se séparer d'une Peugeot 308 break en bon état et assez peu kilométrée utilisée jusqu'alors par le maire pour acquérir une berline plus statutaire, en l'occurrence du Peugeot 5008, la même que le président du Sénat Gérard Larcher utilise dans le cadre de ses déplacements.

Il prend possession de cette 5008 disposant de sept places en juillet, part en vacances avec en famille mais à son re-

tour en août considère qu'il a fauté. Il propose alors de rembourser les frais engendrés par son périple estival sur les routes de l'hexagone. C'est qu'un maire peut disposer d'une voiture de service mais en aucun cas d'une voiture de fonction. Conscient d'avoir gravement dérapé, il souhaite alors dédommager la ville.

Cette liberté coupable est relevée lors de la campagne municipale du printemps 2022 par les colistiers de Mantes Unie pour l'Avenir conduite par Jean-Luc Santini. Lesquels signalent les faits à la Procureure de la République de Versailles.

Le volant de cette Peugeot 5008 avait atterri dans les mains de Raphaël Cognet alors qu'il disposait déjà d'une voiture avec chauffeur comme président de la communauté urbaine GPSEO.

Pour mieux comprendre l'attraction du maire de Mantes-la-Jolie pour les voitures qui ne lui coûtent rien, certains de ses proches y voient un signe de pingrerie légendaire. D'autres préfèrent se référer aux écrits d'Yves Gazzo, ancien ambassadeur, dans son livre « Car » paru en 2021 qui explique la chose suivante : « Depuis les chars à bancs des rois mérovingiens, le véhicule du puissant est un attribut essentiel de son rayonnement ». ■

■ EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Mantes ne ment pas

L'inauguration du bâtiment flambant neuf de la gare Éole a été un révélateur éclatant et cruel de ce que nous affirmons à longueur de nos colonnes.

Dans l'exercice des discours il y avait, outre les dirigeants de la SNCF dont les propos étaient forcément techniques, deux catégories : les poids lourds, Péresse et Bédier, et un poids coq... Les premiers ont développé une vision d'ensemble, ont démontré l'ampleur incomparable du projet, sa dimension historique et géographique unique, les perspectives qu'il ouvre et les espoirs qu'il autorise. Bref ils se sont hissés à la hauteur de l'événement et ont su nous élever avec eux.

Quant au second, notre génie des Martrails, quelle pitié... Il n'a su ne nous parler que des nuisances générées par le chantier... La belle affaire ! Au début de chacune de ses prises de parole il explique qu'il sera bref pour ne pas lasser l'auditoire ; en

réalité sa brièveté tient à ce qu'il n'a rien à dire. À part se faire passer pour un chic type qu'il n'est pas, pour le gendre idéal ou pour le garçon modèle, il ne développe aucune idée parce qu'il n'en a pas.

Et peut-on diriger une grande ville sans avoir la moindre idée ? Qui ne voit que Mantes recule, son commerceériclite, son Centre-ville se dégrade, Gassicourt est délaissée et le Val-Fourré est en panne ?

Le je-m'en-foutisme ne fait pas une politique. Seul satisfecit à Cognet 1^{er} : il portait costume et cravate plutôt que sa tenue habituelle de SDF, celle qu'il arborait à Saint Germain en Laye lors d'une rencontre avec les maires de Versailles, Saint-Germain, Rambouillet et Sartrouville. Tous assez élégants pour donner une belle image de leur ville tandis que lui donne de Mantes une image négligée comme la politique qu'il y conduit. ■



LAGAZETTE EN YVELINES

Cette voiture est une Citroën C 4 Picasso acquise d'occasion par la ville.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Les cités éducatives du territoire lancent leurs Olympiades

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, le Phénix de Chanteloup-les-Vignes accueillait, le jeudi 6 avril, le lancement de la première Olympiade culturelle des 9 cités éducatives des Yvelines.

■ MAXIME MOERLAND

« C'est à la fois une métaphore de l'aventure olympique, et une démonstration de ce que les cités éducatives peuvent faire de meilleur ». C'est face à un Phénix bondé

d'élèves du territoire que Pascal Courtade, préfet délégué à l'égalité des chances, a lancé la première Olympiade culturelle des 9 cités éducatives des Yvelines, aux côtés

de la maire de Chanteloup-les-Vignes Catherine Arenou, et de la directrice académique des Yvelines Sandrine Lair. Organisée à l'occasion de la semaine olympique et paralympique, cette journée sportive et culturelle était la première d'une longue série, qui réunira les élèves du territoire autour des disciplines des futurs Jeux Olympiques de Paris.

« On voulait créer un événement à la hauteur de l'honneur fait aux Yvelines d'accueillir 5 sites olympiques, en alliant tradition et modernité », explique Sandrine Lair. Cette modernité, elle se traduit par le choix des disciplines mises en avant ce jeudi 6 avril lors des ateliers : l'escalade, le surf, le skate, et surtout le breakdance. En effet, après l'ouverture officielle et un chant sur les Jeux Olympiques interprété par la chorale du collège Magellan de Chanteloup, les élèves de différents établissements ont réalisé une démonstration de chorégraphies travaillées avec leur profes-



LAGAZETTE EN YVELINES

La marraine de l'Olympiade Camille Regnault, triple championne de France et vice-championne du monde de breakdance, a pu accorder un long temps d'échange aux élèves.

seur, de quoi assurer l'ambiance pendant une bonne partie de la matinée.

Les jeunes ont surtout eu l'honneur de recevoir la visite d'une ponte de la discipline : la marraine de l'Olympiade Camille Regnault, triple championne de France et vice-championne du monde de breakdance, a pu accorder un long temps d'échange aux élèves pour revenir sur son parcours et sur ce sport émergent, qui fera son entrée aux JO en 2024 à Paris.

L'événement s'est poursuivi l'après-midi avec la projection du film « Les couleurs de la victoire », et avec des ateliers dédiés au handisport et au sport santé. Si on ne sait pas encore dans quelle commune viendra s'installer la deuxième édition des Olympiades culturelles, Sandrine Lair a assuré que celle-ci était en cours de préparation. Au total, 8 autres journées de ce type se dérouleront d'ici juin 2024 à Limay, Mantes-la-Jolie, Plaisir, Poissy, Sartrouville, Trappes, Mantes-la-Ville et Les Mureaux. ■



LAGAZETTE EN YVELINES

Les élèves de différents établissements ont réalisé une démonstration de chorégraphies travaillées avec leur professeur, de quoi assurer l'ambiance pendant une bonne partie de la matinée.

BUHELAY

Sofiya Oulhaci : « Une crèche bruyante, c'est normal »

Le 30 mars, la micro-crèche 1,2,3 Soleil de Buchelay a vu un de ses voisins pénétrer violemment dans l'établissement avec un cutter. La gérante, Sofiya Oulhaci, raconte cet événement ainsi que les actions mises en place afin de rassurer les parents qui pourront replacer leurs enfants à partir de mardi.

■ AURELIEN BAYARD

Tout d'abord, pouvez-vous nous expliquer ce qu'il s'est passé le 30 mars ?

En fin de journée, un voisin a donné tellement de coups dans la porte que la gâche électrique a fini par céder. Une fois à l'intérieur, il a hurlé « vous voulez un fait divers, vous allez avoir

un fait divers ». D'après mes équipes, il avait un cutter bleu dans la main mais ne le pointait pas vers eux.

Pendant ce temps-là, une de mes employés a pris cinq enfants contre elle pour les protéger. Une autre s'est réfugiée dans une salle réservée au change des bébés avec un autre enfant et sa maman qui venait d'arriver. Dès que j'ai été alertée, je me suis déplacée et je suis arrivée sur place en même temps que la BAC.

Les relations avec ce voisin ont toujours été houleuses ?

L'installation de la crèche et son arrivée ont été quasiment simultanées, en 2012. Au début, cela arrivait qu'il y ait quelques petits soucis mais les problèmes étaient résolus de manière courtoise. C'est à partir de 2015 que la situation a dégénéré. Il a commencé à insulter mes employés,

puis moi. Et depuis deux ans, nous trouvons de l'huile sur la porte, de la glu avec des bris de verre dans la serrure, des crachats. Parfois il donnait des coups dans le mur mitoyen ou sonnait de manière incessante afin de réveiller les enfants et déguerpissait avant que nous puissions voir ce qu'il faisait.

Quelles étaient les explications pour qu'il soit aussi agressif ?

Nous avons appris qu'il était agent de sécurité et qu'il travaillait de nuit. Mais dernièrement il travaillait au Havre en pleine journée donc je ne comprends pas. Après, il avait ses périodes, il ne devenait virulent qu'en hiver et au printemps. Mais nous avons mis des affiches avec quelques rappels comme fermer la porte sans la claquer ou lorsqu'il y avait des transmissions, nous les faisions dans la salle d'activité au lieu de les faire dans le couloir.

Le voisinage et le maire Stéphane Tremblay ont également parlé de problème d'insonorisation.

Comme dans tous les nouveaux logements présents dans Buchelay, l'isolation sonore laisse parfois à désirer. C'était un problème que certains Bucheloises et Bucheloises

m'avait remontés lorsque j'étais élue au conseil municipal (de 2020 à 2022, en tant que chargée de la politique sociale, des logements et du handicap ndlr). Après une crèche, cela vit, je m'inquièterais s'il n'y avait pas de bruit.

Vous aviez déjà demandé l'assistance de la Police ?

Au début, la police municipale intervenait quand cela allait trop loin. Par la suite, nous appelions la police nationale mais elle disait que cela restait une querelle de voisinage. Comme je gère 7 crèches, je disais à mes coordinatrices de porter plainte lorsqu'il abusait, sauf qu'elles ne le faisaient pas forcément.

Est-ce qu'il y a eu des tentatives de médiation ?

Nous avons mis en place une médiation avec le bailleur mais il n'était pas venu car il ne voulait pas me voir. Par ailleurs, le bailleur lui a proposé trois autres T4 dans des villes aux alentours comme Mantes-la-Ville ou Mantes-la-Jolie mais il ne voulait pas partir de Buchelay, prétextant la présence de sa belle-famille dans la commune. Mais lui me disait aussi « c'est toi qui partiras et tu finiras par fermer ta crèche ».

Après cet épisode, qu'est-ce qui a été mis en place pour venir en aide aux familles ?

J'ai réussi à trouver quelques places pour celles qui voulaient des places rapidement. D'autres se sont mis en arrêt maladie ou congés pour gérer leurs enfants. Une cellule psychologique a été également mise en place. Je les ai tenus au courant de toute la procédure judiciaire.

Avez-vous été soutenue ?

La CAF des Yvelines, par l'intermédiaire de Madame Barrois m'a appelée pour me soutenir si j'en avais besoin. En revanche la Mairie m'a juste envoyé un mail à la coordinatrice « merci de nous transmettre les coordonnées des Buchelois pour voir ce qu'on peut faire pour eux ».

Quand est-ce qu'est programmée la réouverture ?

Mardi. Lors des réparations, j'ai fait installer des alarmes avec détecteur de mouvement avec des caméras et prises de photos si quelqu'un sonne. Mes salariés ont même un bouton « panique » pour appeler la police en cas de besoin. ■



BUHELAY UNIS

Malgré cet épisode, la crèche réouvrira mardi avec plus de dispositifs de sécurité.

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier
responsable, humain, intégré
localement, au service de la ville
et pensé pour la qualité de vie.

Pitch
immo

UNE MARQUE ALTAREA



PITCHIMMO.FR

0 800 123 123

Service & appel
gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 - - Novembre 2021

VALLEE DE SEINE

Un budget principal en hausse pour la communauté urbaine

Les élus de GPSEO se sont réunis à l'occasion du conseil communautaire, ce jeudi 6 avril, pour voter le budget principal qui s'élève à 486 millions d'euros.

■ MAXIME MOERLAND

Tandis que le budget principal était revu à la baisse en 2021, les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) ont voté son augmentation, ce jeudi 6 avril lors du dernier conseil communautaire. Celui-ci passe de 342 à 486 millions d'euros, et ce malgré le contexte d'inflation et de hausse des coûts de l'énergie. Le budget primitif, lui, a été voté à 747 millions d'euros. « *Le budget 2023 illustre l'engagement fort de la Communauté*

urbaine auprès des communes et en faveur des services de proximité qui font le quotidien de nos habitants », a déclaré Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPSEO (DVD).

Parmi les dépenses réelles du budget principal, 28 % concernent la voirie, 23 % le reversement aux communes, 12 % les rénovations des infrastructures, 8% la gestion communale 7 % les mobilités ou encore 4 % la prise en charge du déficit du budget annexe des déchets.

Parmi les « *lignes de force* » de son budget principal, la communauté urbaine cite la voirie et ses 50,8 millions d'euros alloués, qui permettront l'entretien et les travaux récurrents

à effectuer. Le constitue également une large partie du budget mobilité avec 11,4 millions d'euros consacrés à l'aménagement des quartiers autour des nouvelles gares. Sans parler du plan vélo, des travaux de création de la passerelle Poissy/Carrières-sous-Poissy, et de l'achèvement de la passerelle Mantes-la-Jolie/Limay.

7,4 millions d'euros seront également alloués au renouvellement urbain (PRU) de Carrières-sous-Poissy, 1,8 million d'euros pour le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de Chanteloup-les-Vignes et 1,1 million d'euros pour le Programme de renouvellement urbain d'intérêt national (PRIN) des Mureaux. « *L'amélioration des conditions de vie des quartiers à travers le développement d'une offre de service de qualité, en étroite collaboration avec les communes, la modernisation des équipements et le renforcement de la mixité sociale, sont au cœur des projets de rénovation urbaine*, précise la communauté urbaine sur son site. *Avec douze quartiers prioritaires et huit quartiers de veille, au sein de dix communes, c'est un enjeu fort pour le territoire* ». ■

■ EN BREF

MEULAN-EN-YVELINES

Le marché dominical déplacé sur la place Brigitte Gros

À partir du 16 avril 2023, le marché du dimanche de Meulan-en-Yvelines déménage sur la place Brigitte Gros, un changement censé redynamiser ce marché.



Un changement visant à redynamiser ce marché avec une offre étoffée, à l'adapter à la clientèle du week-end et à favoriser la diversité des produits proposés.

Dimanche, la Ville invite les Meulanaises et Meulanais – ainsi que les habitants des alentours et du Vexin – à venir découvrir le nouveau lieu du marché dominical, la place Brigitte Gros.

Un changement visant à redynamiser ce marché avec une offre étoffée, à l'adapter à la clientèle du week-end et à favoriser la diversité des produits proposés. La municipalité a mené une concertation depuis plusieurs mois avec le délégataire

du marché pour assurer la continuité du service public et la satisfaction des usagers. Elle remercie également les commerçants et les clients pour leur compréhension et leur fidélité.

« *La place Brigitte Gros offre un cadre agréable et convivial pour faire ses achats et se retrouver entre amis ou en famille* » déclare l'équipe municipale dans un communiqué. Pour information, le marché sera ouvert de 8h jusqu'à 13h. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

« *Le budget 2023 illustre l'engagement fort de la Communauté urbaine auprès des communes et en faveur des services de proximité qui font le quotidien de nos habitants* », a déclaré Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPSEO (DVD).

= LE NOUVEAU MÉDIA DU POUVOIR D'ACHAT =

Le média indispensable et gratuit pour consommer plus malin au quotidien.

= INSCRIVEZ-VOUS ! =

- au 01 62 040 040 (Prix d'un appel local)
- sur www.150euros.fr ou en flashant ce code

Participez au Grand Jeu du Pouvoir d'achat à gagner 150 euros par mois pendant 10 ans ! Règlement sur www.150euros.fr

Visuel non contractuel

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Polémique nationale après l'interpellation musclée d'un lycéen

Sur des images diffusées en ligne jeudi, quatre personnes dépositaires de l'autorité publique ont plaqué au sol un lycéen de l'établissement Jules Ferry. La vidéo – qui tourne en boucle sur les réseaux sociaux – a suscité de nombreuses réactions.



Sans voir le début des échauffourées, nous pouvons apercevoir quatre policiers plaquer au sol un élève – du nom de Mathieu d'après cette vidéo – puis d'autres policiers maintenir en joue des jeunes avec leurs LBD à hauteur de visage.



carté LR – a également dit sur le même réseau social avoir contacté la Préfecture des Yvelines afin d'obtenir plus de précisions. Rapi-

dement, il explique qu'il « en ressort que la procédure a été respectée ».

Le représentant local de l'État a donc rédigé un communiqué pour expliquer en détail le déroulement des opérations des forces de l'Ordre. « Vers 7h15, alors qu'une dizaine de lycéens bloque l'accès au lycée Jules Ferry à Conflans-Sainte-Honorine, la police nationale est requise par le chef d'établissement. La présence de jeunes non scolarisés dans cet établissement a été constatée » peut-on lire dans ce communiqué disponible en ligne.

sée à l'intérieur de l'établissement scolaire : « Dès lors que les sapeurs-pompiers sont entrés dans l'établissement, les policiers se sont retirés. C'est alors que ces derniers sont encerclés et font l'objet de jets de projectiles. Les fonctionnaires ne font pas usage de leur lanceur de balles de défense et de leur lanceur de grenades lacrymogènes. » Si dans la vidéo, nous pouvons voir tout de même des projections de gaz lacrymogène, la Préfecture justifie ces gestes en évoquant une volonté de « maintenir les jeunes hostiles à distance. »

Par ailleurs, la section de la Ligue des Droits de l'Homme de Conflans, Andrésy, Chanteloup, Maurecourt a alerté toutes les autorités « concernant ces pratiques violentes qui ont contribué à mettre en danger des mineurs qui ne faisaient qu'expérimenter la liberté de manifester, qui est une des libertés fondamentales dans un État démocratique » et rappelle que « l'usage de la force publique doit être encadrée et respecter les principes de stricte nécessité et de proportionnalité. »

Finalement l'individu mineur interpellé pour rébellion a été remis en liberté après une garde à vue et ne fera pas l'objet de poursuite. ■

Ce jeudi, en cet acte 11 de la journée de mobilisation contre la réforme des retraites, des élèves ont décidé de réaliser un blocus devant leur établissement, le lycée général et technologique Jules-Ferry de Conflans-Sainte-Honorine. Une vidéo de cette manifestation a fait le tour des réseaux sociaux. Sans voir le début des échauffourées, nous pouvons apercevoir quatre policiers plaquer au sol un élève – du nom de Mathieu d'après cette vidéo – puis d'autres policiers maintenir en joue des jeunes avec leurs LBD à hauteur de visage.

Le mineur remis en liberté

Peu après la diffusion de ces images pleines de violence, de nombreux élus ont dénoncé la brutalité de l'intervention. Parmi ceux-ci, la députée Renaissance de

la circonscription Nadia Hai : « Le droit de manifester doit être préservé et l'engagement de notre jeunesse doit se faire dans la sérénité et sous la protection des forces de l'ordre. J'ai saisi le préfet pour avoir des explications sur ces images très troublantes » a-t-elle lancé sur Twitter. Du côté de l'édile local – Laurent Brosse, en-

VAUX-SUR-SEINE

Un homme condamné pour violences conjugales abattu, son ex-compagne suspectée

Une quarantenaire est suspectée d'avoir tué à l'arme blanche son ex-compagnon, condamné quelques mois auparavant pour violences conjugales et avec l'interdiction de s'en approcher.

Dans la nuit du 3 au 4 avril à Vaux-sur-Seine, une femme de 45 ans a été mise en examen puis placée

en détention provisoire. Elle serait soupçonnée d'avoir tué son ex-compagnon de 51 ans avec une arme

blanche. Une information judiciaire pour meurtre par conjoint a été ouverte mercredi. D'après *le Parisien*, le meurtre a eu lieu au domicile de la quarantenaire.

D'après les premières constatations de l'enquête, l'homme a été blessé au niveau des membres inférieurs. Transporté à l'hôpital, il a succombé ensuite à ses blessures. De son côté, la femme présente des traces de blessures au visage.

Condamné en mars 2022

L'instruction devra faire la lumière sur un point précis. L'ex-concubin a été condamné en mars 2022 à dix mois d'emprisonnement avec sursis probatoire pour violences conjugales et avait notamment interdiction de se rendre au domicile de son ancienne compagne ou d'entrer en contact avec elle. Les enquêteurs détermineront donc si cette interdiction a été violée ou si le couple avait repris une vie commune. ■

MEULAN-EN-YVELINES

La découverte d'un corps perturbe la ligne J

Dans la soirée de samedi, le trafic ferroviaire de la ligne J a été fortement perturbé par la découverte d'un corps. Une enquête doit déterminer les circonstances de ce décès.

La gare de Thun Le Paradis à Meulan-en-Yvelines a été l'écrin d'un spectacle macabre dans la soirée de samedi. Le cadavre d'une femme de 43 ans a été découvert sur les voies, ce qui a perturbé le trafic ferroviaire sur la ligne J du Transilien entre 17h30 et 21h30. En effet, la circulation des trains était totalement interrompue entre Issou et Conflans-Sainte-Honorine. Les pompiers et les officiers de la police judiciaire se sont déplacés sur place afin de fournir des pre-

miers éléments d'enquêtes. Selon ces éléments, la victime aurait perdu l'équilibre sur le quai puis serait passée sous le train lors de son départ ou de son arrivée.

« Ce qui est assez atypique, c'est que l'alerte a été donnée depuis le centre régional SNCF à Paris », expliquent les services de secours à *78Actu* et deux trains seraient passés à cet endroit sans que conducteurs comme usagers n'aperçoivent de corps. ■



Selon ces éléments, la victime aurait perdu l'équilibre sur le quai puis serait passée sous le train lors de son départ ou de son arrivée.



L'instruction devra faire la lumière sur un point précis : si le concubin est passé outre l'interdiction de s'approcher de son ex-femme ou si le couple avait repris une vie commune.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

91/100

C'est notre
Index d'égalité
professionnelle !

Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Voilà une nouvelle date à cocher dans le calendrier des sportifs du territoire : la 37^{ème} édition de la Foulée d'Aubergenville reviendra le dimanche 14 mai prochain, après deux années d'interruption à cause de la crise sanitaire.

Les épreuves bien connues des participants répondront à l'appel : à 9h, ce sera le départ de la course des poussins (1,1 km) avant celle des benjamins (2,1 km) à 9h20. Viendra ensuite la catégorie reine, le 10 km des cadets à masters, avec un départ prévu à 10h. Cette course inscrite au challenge des Yvelines sera qualificative pour les championnats de France.

Une course qualificative pour les championnats de France

« La Foulée d'Aubergenville attire chaque année de nombreux franciliens, mais aussi des coureurs de tout l'Hexagone, car elle propose un parcours plat et très rapide qui favorise la performance, souligne Stéphane Gallet,

COURSE A PIED

La Foulée d'Aubergenville revient pour sa 37^{ème} édition

Rendez-vous le dimanche 14 mai prochain pour participer à l'événement avec une nouveauté : une épreuve de marche nordique sur 10 kilomètres entre la place Louvain et le stade Alain Mimoun.



Pour son grand retour, l'événement réserve une nouveauté aux participants : une épreuve de marche nordique sur 10 kilomètres.

président du C2A Club Athlétique d'Aubergenville dans le bulletin municipal. *Que l'on soit amateur ou compétiteur, les conditions sont réunies pour réaliser son temps de référence.*

Pour son grand retour, l'événement réserve une nouveauté aux participants : une épreuve de marche nordique sur 10 kilomètres, entre la place Louvain et le stade Alain Mimoun. « C'est une discipline récente, en pleine nature et plus dynamique qu'on ne le pense, que nous proposons depuis l'an passé pour nos adhérents au C2A et il nous semblait naturel d'ouvrir une épreuve dédiée

lors de cette 37^{ème} édition de la Foulée d'Aubergenville.

Les inscriptions sont toujours disponibles sur le site protiming.fr/Runnings/detail/6477. Les droits d'inscription s'élèvent à 16 euros pour le 20 kilomètres et la marche nordique, et 2 euros pour les courses « Jeunes ». « Avec cet objectif, vous ferez peut-être ainsi un premier pas et même plusieurs vers la pratique d'une activité physique régulière qui contribuera à votre bien-être et à votre santé », a conclu le maire DVD Gilles Lécole dans son bulletin municipal. ■

COURSE A PIED

Prenez-en plein les yeux avec la Course color

L'événement ludique et sportif se tiendra le dimanche 16 avril dès 9 h, avec un rendez-vous donné au stade de foot de la rue Berthe Morisot.

Que ce soit en courant ou en marchant, tout le monde peut participer à la Course color : l'événement, plus ludique que sportif, sera organisé ce dimanche 16 avril à Juziers avec plusieurs parcours disponibles. Le parcours enfants d'1 kilomètre d'abord, puis les deux distances principales de 5 et 10 kilomètres.

Il est possible de s'inscrire sous différents formats, en individuel (15 euros pour le 5 km, 18 euros

pour le 10 km), en famille (12 euros pour le 5 km avec 2 adultes et 2 enfants de plus de 6 ans) ou en équipe de plus de 6 personnes (12 euros pour le 5 km, 16 euros pour le 10 km). Si le temps le permet, il sera même possible de se restaurer sur place avec un barbecue qui promet une ambiance festive. Pour plus d'informations et pour vous inscrire, rendez-vous sur www.njuko.net/synapsecolor2023, ou contacter le 07 55 60 70 37. ■



Si le temps le permet, il sera même possible de se restaurer sur place avec un barbecue qui promet une ambiance festive.

VOLLEY-BALL

Week-end parfait pour le CAJVB

Les Conflanais ont disposé d'Halluin sans trembler (3-0), samedi 8 avril, et profitent des défaites de ses concurrents, Reims et Amiens, à deux journées de la fin des play-offs.

C'est ce qu'on appelle une journée réussie. Ce samedi 8 avril, à l'occasion de la sixième journée des

play-offs d'Elite Masculine, les trois équipes du podium jouaient à la même heure. Une victoire était obli-



La prochaine rencontre entre Amiens et le CAJVB, le 22 avril prochain, sent déjà la poudre avant une dernière journée décisive, durant laquelle les Conflanais affronteront le leader.

gatoire pour le CAJVB afin, d'abord, de conserver sa seconde place au dépend d'Amiens, mais surtout de potentiellement se rapprocher du leader rémois. À l'arrivée, c'est une opération parfaite qu'ont réalisé les Conflanais : non seulement ils se sont imposés haut la main contre Halluin sur le score de 3 sets à 0 (25-17, 25-20, 25-22), mais en plus Reims et Amiens ont chuté respectivement face au Cesson Volley Saint-Brieux Côtes d'Armor (0-3), et contre le Loisir Inter Sport Saint-Pierre (2-3).

Trois points d'avance sur le troisième

Un week-end parfait qui permet à Conflans de prendre 3 points d'avance sur le troisième, et de revenir à un petit point de Reims. La prochaine rencontre entre Amiens et le CAJVB, le 22 avril prochain, sent déjà la poudre avant une dernière journée décisive, durant laquelle les Conflanais affronteront le leader. ■

MULTISPORT

Hope 360, l'événement qui allie sport et solidarité

De multiples parcours sportifs pour petits et grands vous attendent à la base de loisirs du Val de Seine, le samedi 15 avril de 9 h à 18 h.

Pendant toute une journée, sport et solidarité ne feront qu'un à la base de loisirs du Val de Seine, sur la commune des Mureaux. Dès 9 h et l'ouverture du village des associations, se succéderont course à pied, marche nordique, course de caisse à savon ou encore course d'orientation.

Le point d'orgue de la course connectée

L'objectif ? Lever de l'argent pour soutenir des projets humanitaires portés par des ONG présentes sur les lieux. Cet événement sera le point d'orgue de la course connectée Hope360, qui a démarré au mois de janvier : depuis 3 mois,

2600 « Hopeurs » ont parcouru plus de 100 000 kilomètres chacun de leur côté en faveur de 30 projets solidaires. L'événement du 15 avril permettra de cumuler encore plus de distance pour atteindre l'objectif des 384 400 kilomètres, distance séparant la Terre de la Lune. ■



Cet événement sera le point d'orgue de la course connectée Hope360, qui a démarré au mois de janvier.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Bien que méconnu du grand public, ses œuvres sont exposées dans les plus prestigieux musées du monde. Peintre, sculpteur et illustrateur du XIX^{ème} siècle, Ernest Meissonier se dévoile dans une exposition événement à la Maison de Fer de Poissy, baptisée « *Ernest Meissonier, dans l'intimité de ses ateliers* ».

Plus de 150 objets, œuvres et autres archives personnelles de l'artiste sont à découvrir dès ce mercredi 15 avril, et jusqu'au mois de novembre. Celui qui vécut près de quarante ans à Poissy fut l'un des rares peintres français à connaître le succès de son vivant, notamment pour ses tableaux d'histoire militaire et les nombreuses scènes de guerre qu'il a représentées.

« Peintre, sculpteur et graveur de génie, Ernest Meissonier est à la fois un artiste majeur du XIX^e siècle mais aussi une personnalité emblématique de l'histoire de notre cité, rappelle Karine Emonet-Villain, adjointe à la culture dans un communiqué. *En s'appuyant sur le riche fonds de notre Musée d'Art et d'Histoire et sur les contributions exceptionnelles de ses descendants et*

POISSY Une exposition au cœur des ateliers d'Ernest Meissonier

La Maison de Fer de Poissy inaugure une exposition « *dans l'intimité* » du travail du peintre, accessible du 12 avril au 5 novembre.



La Maison de Fer est ouverte le mercredi, le samedi et le dimanche de 13 h à 18 h.

de nos partenaires, la Ville de Poissy propose de (re)découvrir Ernest Meissonier sous une facette plus intime, au plus près de son travail, de son inspiration. À l'occasion de cette exposition événement à la Maison de Fer c'est un regard inédit qui s'offre aujourd'hui au public pour mieux connaître et comprendre l'art d'Ernest Meissonier.

Divers événements seront organisés autour de l'exposition. D'abord le samedi 13 mai, avec une visite théâtrale dans le cadre de la Nuit des Musées, menée par la troupe

Les Jeux dits de la Bruyère. Puis une semaine plus tard, le samedi 20 mai, une descendante d'Ernest Meissonier proposera une visite de l'atelier d'été du peintre, qu'il a fait aménager en 1846.

La Maison de Fer est ouverte le mercredi, le samedi et le dimanche de 13 h à 18 h. L'entrée est à 2€ en tarif plein, et à 1 euro en tarif réduit pour les moins de 26 ans, les titulaires du pass culture les demandeurs d'emploi ou encore les bénéficiaires des minimas sociaux. ■

entrée libre et gratuite – les amateurs de théâtre pourront assister à trois pièces contemporaines écrites par des femmes.

La première, « *Radium Girls* » d'Anne-Sophie Nédélec à 14 h 30 par la troupe Les Elles et les Ils, la deuxième « *Plus loin que loin* » de Zinnie Harris à 18 h 30 performée par Les Baladins de Marly et enfin « *Et pendant ce temps Simone Veille* » d'un collectif d'autrices à 21 h 30 jouée par Les Mascarilles.

Un événement soutenu par « Women Safe & Children »

Par ailleurs, à 16 h 30, « *Parle* », œuvre traitant du harcèlement et jouée par des adolescentes de la Compagnie Andromède78, sera également proposée au public. L'association « *Women Safe & Children* » apporte son soutien à cet événement. ■

POISSY Raphaël en concert au théâtre de Poissy

Le chanteur se produira ce vendredi 14 avril et y interprétera ses plus beaux morceaux, avant de s'adonner à une séance de dédicaces de son nouveau roman *Avalanche*.

C'est un concert d'un nouveau genre que va proposer Raphaël au public, ce vendredi 14 avril à 20 h 30 au théâtre de Poissy. Entouré d'un comédien et d'un musicien, il revisitera ses plus grands morceaux en mêlant théâtre, vidéo et humour. À l'aide de trois magnétos à bande, l'artiste réenregistrera en live ses anciennes compositions

réorchestrées en compagnie d'un ingénieur du son. Le chanteur profitera également de cette occasion pour dédicacer des exemplaires de son dernier roman *Avalanche* dans la foulée du concert, avec la participation de la Librairie du Pincerais. Des places entre 12 et 40 euros sont encore disponibles sur la billetterie en ligne du théâtre de Poissy. ■



Des places entre 12 et 40 euros sont encore disponibles sur la billetterie en ligne du théâtre de Poissy.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Deux journées de jazz illumineront le Phénix

Les 14 et 15 avril, Chanteloup-les-Vignes se met au rythme du Jazz avec la 5^{ème} édition de Jazz en Vignes. Dany Doriz et Michel Pastre, pères et fils Quartet sont prévus dans la programmation.

Cette année, les 14 et 15 avril, le festival orchestré par l'association Jazz en Vignes et la Ville, prend une toute autre dimension, de par son environnement et sa programmation. Durant ces deux jours, le jazz et ses monuments, s'invitent sous différentes formes (concert, jam-sessions, exposition) au Phénix, le nouveau centre artistique et numérique de Chanteloup-les-Vignes.

Le vibraphoniste chantelouvais Dany Doriz, fort d'une carrière aux côtés des plus grands jazzmen

dans le monde entier, se produira vendredi à 21 h avec son Quartet « *Pères et fils* » composé de Michel Pastre, saxophoniste ténor, ainsi que leurs fils respectifs Didier Dorise (batter) et Cesar Pastre (pianiste et organiste). Le lendemain, les Ateliers Jazz d'Achères, Andrézy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte et Maurecourt invitent le public à une jam-session gratuite. Durant ces deux jours, le Phénix accueillera également une exposition photos sur les monstres sacrés du Jazz. ■



Durant ces deux jours, le Phénix accueillera également une exposition photos sur les monstres sacrés du Jazz.

AUBERGENVILLE Les femmes à l'honneur au théâtre de la Nacelle

Samedi 22 avril, le Comité Départemental d'Animation et de Théâtre Amateur des Yvelines organise la 1^{ère} édition de « *La Nacelle a des Elles, Votre rendez-vous avec le Théâtre au féminin* ». Lors de cet événement, trois troupes joueront des pièces contemporaines écrites par des femmes.

Le Comité Départemental d'Animation et de Théâtre Amateur des Yvelines organise la 1^{ère} édition de

« *La Nacelle a des Elles, Votre rendez-vous avec le Théâtre au féminin* ». À partir de 14 h 30 – et sur



À partir de 14 h 30 – et sur entrée libre et gratuite – les amateurs de théâtre pourront assister à trois pièces contemporaines écrites par des femmes.

ETAT ET CIVILS

Le Parlement des enfants

Les élèves d'une classe de CM2 de l'école Maurice Ravel des Mureaux se sont rendus avec leur enseignante, Nabila Chneguir, à l'Assemblée Nationale. Ils ont pu poser leurs questions à Bruno Millienne, député Modem de la 9^e circonscription des Yvelines.

Originaires d'une commune de Ville », 30 élèves ont participé à l'appel à projets initié par le Parlement des enfants. Ils ont pré-



La classe de CM2 de l'école Maurice Ravel des Mureaux devant le Parlement.

paré, en amont, leur projet de loi, qu'ils ont soumis au député des Yvelines, Bruno Millienne. « Rédiger une proposition de loi avec une classe de CM2, ce n'est pas forcément évident », reconnaît Nabila Chneguir, « Au départ ça faisait un peu peur et puis une fois qu'on s'est lancé, ça a été. »

Les enfants ont également préparé des questions à l'adresse du député, qui les a invité à visiter l'Assemblée Nationale. Pour Bruno Millienne « c'est important de leur expliquer clairement, avec des mots simples ce que l'on fait, quelles sont les limites de notre mandat et en quoi il est important. » Le Parlement des enfants a pour but de reconnecter les jeunes, futurs votants, avec la politique.

Les enfants ont été impressionnés par leur visite au Palais Bourbon notamment par la célèbre Salle des Quatre Colonnes. Mais pour le moment, à 11 ans, ils ne sont pas vraiment attirés par la fonction ! ■

Etat et Civils est une émission présentée par Hakima Aya, tous les mercredis à 11h sur LFM 95.5. L'intégralité de l'émission est à retrouver sur lfm-radio.com/podcasts.

CE QUE FEMME VEUT

Violences intrafamiliales, un nouveau réseau d'aide pour des solutions d'urgence en zones rurales

Dans le dernier *Ce Que Femme Veut*, Hakima recevait Martine Bourgeois, première adjointe à la mairie de Neauphlette et cofondatrice du collectif d'entraide Violences IntraFamiliales 78 (VIF78) qui travaille à aider les familles dans les communes des Portes de l'Île-de-France, soit dix-huit communes autour de Freneuse.

Cette mère de quatre enfants qui se rêvait éducatrice spécialisée a arrêté son activité pour se consacrer à ses enfants, avant d'être élue, plus tard, à la mairie de Neauphlette, et de nouveau se quérir des sujets en lien avec l'action sociale qui est son domaine de prédilection.

C'est quand elle réalise que les services municipaux ne sont pas armés pour prendre en charge une femme dans une situation d'urgence, qu'elle décide de créer le collectif d'entraide Violences IntraFamiliales 78. Son but est justement de réagir dans l'urgence, grâce à son numéro de téléphone, accessible 7j/7 et 24h/24 : 06.95.53.49.41, pour écouter les personnes qui les appellent et évaluer la situation et les orienter vers la solution adaptée, dont le logement d'urgence, le dépôt de plainte...

L'équipe du collectif s'appuie sur un réseau de bénévoles qui compte déjà un médecin (en capacité de réaliser des ITT), un avocat, une psychologue, et un chauffeur de taxi afin de permettre de répondre au besoin crucial de mobilité des victimes dans les situations d'urgence et que vous pouvez rejoindre pour aider à la prise en charge des victimes. ■

Ce Que Femme Veut, émission présentée par Hakima Aya, tous les mardis à 11h sur le 95.5 FM et www.lfm-radio.com.



Martine Bourgeois et Karim, au micro de LFM pour parler du collectif d'entraide VIF 78.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

2		1	7		9		8	5
					2	9		
9		4	6	1			3	2
	4	5			6	1		
	6	3		8			9	4
7			4	3	1	5		
5			8				3	6
	1	6	9	2				5
	7	8			6	5	4	2

SUDOKU :
niveau difficile

	5			7				
2		7	3		4			6
		4	2			7	3	
	7	5			1			
		9		3		1		5
						3		7
9					7			
		1					7	8
7	2			8	3	9	1	

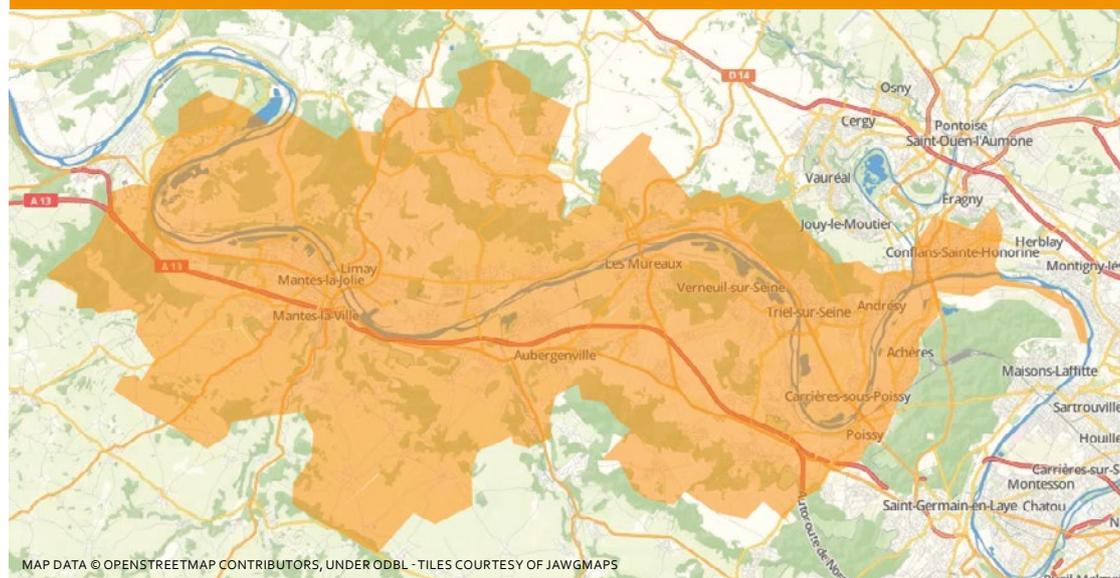
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°339 du 5 avril 2023 :

6	2	8	1	7	9	5	3	4
7	4	3	2	6	5	8	1	9
5	9	1	3	4	8	6	7	2
1	3	5	8	9	2	4	6	7
2	6	4	5	3	7	9	8	1
8	7	9	4	1	6	2	5	3
4	5	2	7	8	3	1	9	6
3	8	6	9	2	1	7	4	5
9	1	7	6	5	4	3	2	8

9	2	7	6	1	8	3	4	5
4	5	1	9	7	3	6	8	2
3	8	6	4	2	5	1	7	9
8	1	3	5	6	7	9	2	4
6	9	2	3	8	4	5	1	7
7	4	5	1	9	2	8	3	6
5	6	4	2	3	1	7	9	8
1	7	9	8	4	6	2	5	3
2	3	8	7	5	9	4	6	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2023 - 60 000 exemplaires
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

VIVEZ L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE DANS LES YVELINES



+ d'infos sur :
yvelines-infos.fr

